

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR

CDV du 7 mars 2012

Présents : P. Le Boucher, A. Martin, P. Gueutier, , E. Diacono, F. Le Goff, E. Reitzer, R. Le Goff, S. Allard, C. Dubouil, Layus, H. Nivet, N. Le Dantec, D. Portal,

Excusés : C Ooghe, M. Masson, R. Compain, E. Coulon, H. Delasalle , W. Konow, V. Roudot, L Bregeon, JY.Le Failler, A Fautrat, M Eledjam, B. Boiron, Frédéric Fabre,

Invités : Y Furet, Y. Satin

- **Point d'infos**

- **CNDS**

Procédure pour les clubs : Dépôt au CDV pour le 13 mars et envoi à la DDCS 22 le 19 mars avec avis du CD sur chaque dossier. Les justificatifs de l'an passé doivent accompagner les demandes de subvention. Cas particulier du Loguivy Canot Club qui reprend l'activité sportive du CN Paimpol Loguivy. Le LCC n'ayant pas encore son agrément DDCS ne peut pas faire directement une demande de subvention CNDS. Pierre Le Boucher sollicite du CA l'autorisation exceptionnelle que le CDV porte la demande du LCC ceci étant conditionné par l'acceptation de la DDCS. En cas d'avis favorable de la DDCS un reversement de la subvention serait effectué au LCC et cette action ne viendrait pas se substituer aux demandes CDV. Vote favorable du CA à l'unanimité.

Concernant les demandes du CDV il est prévu 4 actions :

- Stages sportifs 5100 € (en subvention sollicitée)
- Stages de formation des bénévoles : 1000€ (en subvention sollicitée)
- Déplacements de l'équipe départementale : 2700 € (en subvention sollicitée)
- Trophée Voile Bretagne : 2000€ (en subvention sollicitée)

- **Trophée Voile Bretagne**

L'épreuve est lancée et les premières inscriptions ont été enregistrées notamment en optimist et laser. La Ligue a confirmé les critères d'accès à ce trophée : niveau de pratique départemental et ne pas figurer dans un classement régional performance. Pour l'instant nous n'avons pas encore tous les retours sur les demandes de subventions mais déjà la région Bretagne a répondu négativement et pour le Conseil Général ce n'est pas gagné. Cependant le budget déjà acquis devrait permettre de couvrir tous les frais techniques.

Deux questions à traiter : celle de la VRC pour s'assurer qu'ils seront bien présents sur le Trophée et celle des arbitres afin d'identifier le niveau requis pour arbitrer cette épreuve.

- **Partenariat avec la société d'Eoliennes (IBERDROLA - EOLE RES) :**

Cette société s'est positionnée sur l'appel d'offre lancé par l'état concernant l'implantation d'un parc éolien en baie de St Brieuc. Dans le cadre de leur candidature ils ont l'obligation de nouer un partenariat avec des acteurs locaux sur un projet structurant au niveau de notre territoire c'est pourquoi ils nous ont contacté.

Le partenariat proposé s'établirait sur une durée de 20 ans et porterait sur les éléments suivants :

Soutien à des événements tel que le Le Côtes d'Armor Tour (5000€ tous les ans), ETVD (5000€ tous les ans), le départ du figaro (1 fois) et d'autres événements à définir.

L'acquisition de matériel sportif avec notamment le financement à 50% d'une flotte de 10 lasers, le financement à 100% d'une flotte de 10 optimists, le financement à 100% de 100 voiles d'optimist pour les Ecoles de Sport.

Pour l'instant il s'agit d'une lettre d'intention qui pourra être confirmée en fonction du résultat de l'appel d'offre prévu à la mi-avril 2012.

○ **Opération Top Gul :**

A la demande du réseau, nous proposons un vêtement technique « Voile Côtes d'Armor » à tous les membres des clubs du département sur un groupement d'achat. Ce Top disposera d'un marquage spécifique « Voile Côtes d'Armor » compris dans le tarif négocié de 63€ pour une taille adulte et 58€ pour une taille enfant, le nom du club pouvant également apparaître.

Cette opération a été montée avec le fournisseur sur le principe de 200 pièces vendues et pour l'instant nous sommes autour de 20 pièces commandées. Nous engageons une dernière relance auprès des clubs en leur demandant de relayer l'information. Une affichette format A4 sera diffusée à cette occasion. Date limite de commande le 16 mars.

Jeux Costarmoricains :

Dans le cadre des Jeux Costarmoricains organisés par le CDOS nous avons prévu une épreuve de voile le samedi 2 juin 2012 à Trébeurden .

Le principe de ces Jeux Costarmoricains est d'organiser une grande fête du sport en lever de rideau des Jeux Olympiques de 2012. Le département étant découpé en 6 pays, c'est le lieu de résidence du participant qui déterminera le pays avec lequel il pourra participer à ces jeux. Cet événement soutenu par le Conseil Général, concernera plus de 20 disciplines sportives durant la semaine du 25 mai au 3 juin 2012.

- *Date* : 2 juin 2012
- *Lieu* : Trébeurden
- *Club Support* : Ecole de Voile de Trébeurden
- *Horaires* : 13h30-17h
- *Support* : Catamaran KL 13.5
- *Public visé* : 10-15 ans (Années de naissance 1997- 2001)
- *Niveau des participants* : Niveau départemental (coureurs de niveau performance exclus)
- *Principe de déroulement* : Régate par poule (4 poules de 9 bateaux) permettant de réaliser plusieurs manches et de sortir un classement général de la journée. Ce classement alimentera le classement général toutes disciplines du pays concerné.
- *Nombre d'équipes* : 3 équipes de 2 coureurs par pays costarmoricains (6 pays)
- *Appartenance aux différents pays* : Adresse de résidence et non la licence club.
- *Inscriptions* : 36 places (3 équipes de 2 coureurs par pays). Prise en compte des inscriptions par ordre d'arrivée et constitution d'une liste d'attente (Si possible pas plus d'un équipage par club). Pour la recevabilité des inscriptions les coureurs devront répondre aux critères d'âges, de niveau et d'engagement à participer à la remise des prix du 3 juin prévue à St Brieuc pour l'ensemble des disciplines.
- Remise des prix général le 3 juin 2012 « Salle Steredenn » à St Brieuc

• **Commission CDV 22 :**

Mise en place des responsables et renouvellement des commissions :

- Commission sportive : Ronan Le Goff avec Pierre Gueutier en soutien
 - Sous-commission Optimist : Ronan Le Goff
 - Sous-commission Laser : Eric Reitzer
 - Sous-Commission double : Bénédicte Layus (A confirmer)
 - Sous-Commission PAV : Antoine Le Ralec (A confirmer)
- Commission développement-formation : Yves Satin
- Commission Habitable : Pierre Le Boucher
- Commission arbitrage : Annick Martin
- Commission Voile à l'Ecole : Hervé Nivet
- Commission Handi : Jean-Yves Le Failler

Toutes ces commissions ont maintenant à définir un calendrier de réunions ainsi qu'à définir les thématiques à traiter. Si possible en programmer une avant le prochain CA du 25 avril.

- **Personnel : reprise à temps plein du poste de secrétaire comptable (fin de congé parental)**

Dans le cadre d'une étude menée par Le Conseil Général sur les possibilités de rapprochement du CDV/CDVH et suite au départ en retraite de Danièle Le Sech (secrétaire comptable du CDVH) dont le poste est remplacé sur un profil différent, une proposition de prise en charge de la comptabilité du CDVH par le CDV a été évoquée. Cette mission serait effectuée par Anne Marie Le Buhan à hauteur de 20% de son temps et serait facturée au CDVH de manière forfaitaire selon une formule de prestation de service. Anne-Marie Le Buhan (secrétaire du CDV) consacrerait au CDV le même temps de travail qu'auparavant. Il est demandé au CA de se prononcer sur cette possibilité qui reste à valider également côté CDVH. Vote favorable du CA à l'unanimité.

- **Calendrier des prochains CA :**

- 25 avril 2012 à 18h30
- 13 juin 2012 à 18h30

- **Questions diverses**

- **Awoo sport**

La plateforme de vente en ligne fédérale adossée à un module de gestion des activités du centre nautique est maintenant pleinement opérationnelle. Pour l'instant 5 clubs du département ont souscrits à cet outil mais il paraît important que l'engagement des autres clubs se fasse pour pérenniser cette plateforme.

Le CDV au travers de son site www.nautisme-cotesdarmor.com se positionnera comme site distributeur sans commissionnement. Le CRT de Bretagne s'est également engagé à diffuser cette offre sans commissionnement.